

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

**Académie de Nice – Novembre 2019**



**Erasmus+**

## **Plan Académique de Formation**

Découverte des programmes  
européens en matière d'éducation



RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE-ALPES-CÔTÉ D'AZUR

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



**DAREIC**

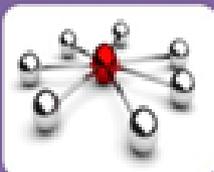
# Les trois critères de base



qualité des projets

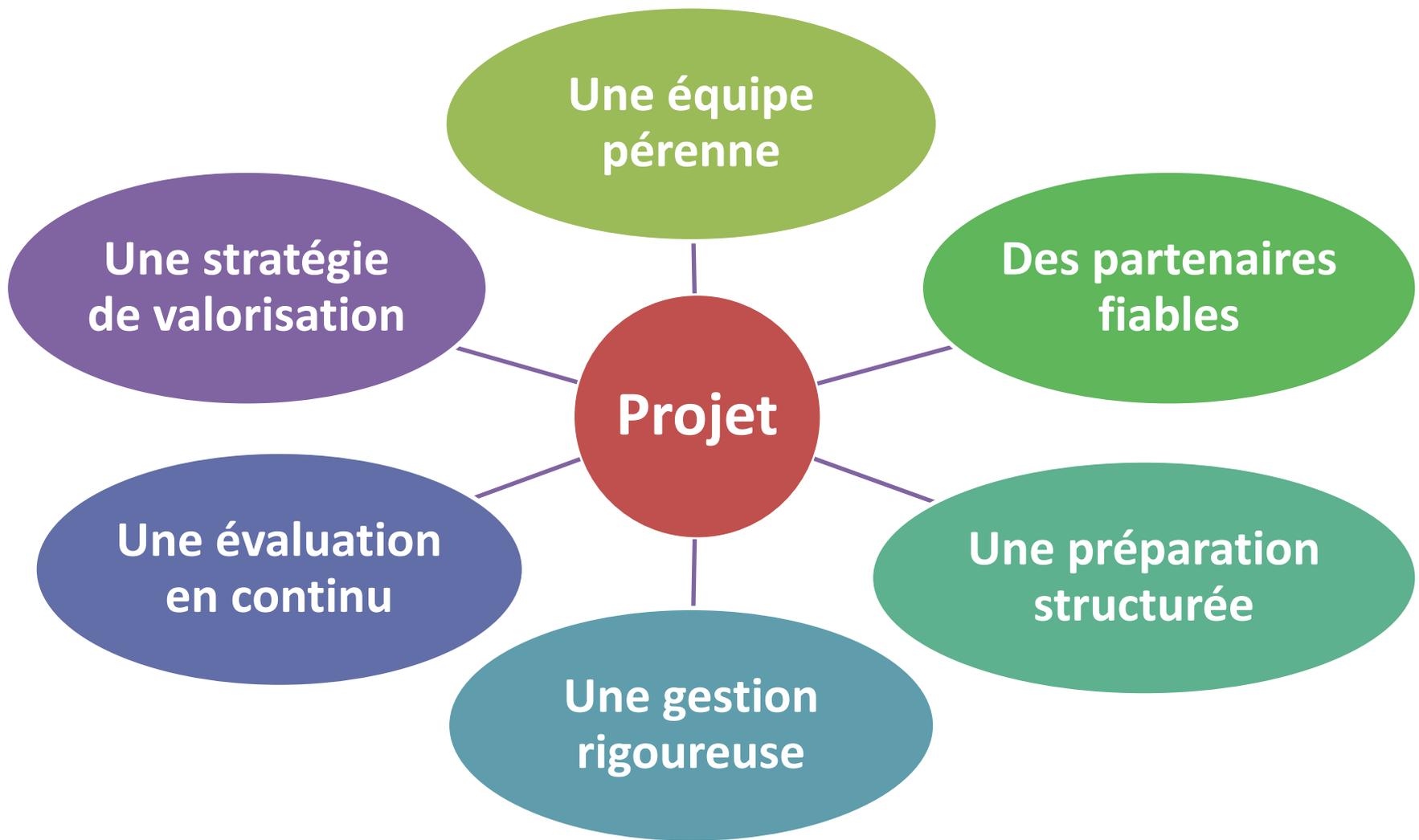


impacts durables



diffusion des résultats

# Un bon projet



# Une équipe pérenne

- un personnel de direction
- un gestionnaire
- un prof coordonnateur
- une équipe pédagogique impliquée



# Des partenaires fiables

- DAREIC
- eTwinning
- School Education Gateway
- <http://www.agence-erasmus.fr/page/TCA>
- débrouille



# Une préparation structurée

- penser sa thématique
- définir clairement les objectifs
- suivre les priorités selon les actions (KA1, KA2...)
- prévoir les activités



# Une préparation structurée

## Suivre les priorités nationales

Consulter le B.O  
en décembre 2018  
ou janvier 2019

1. L'inclusion des personnes en situation de handicap
2. La réussite dans les parcours : lutte contre les décrochages
3. Le développement des compétences : compétences transversales, compétences clés et prévention de l'illettrisme.



# Une préparation structurée

- identifier les acteurs
- identifier le public cible
- inscrire le projet dans l'ouverture de l'établissement à l'international
  - INES
  - Erasmusdays
  - maison de l'Europe



# Une préparation structurée

## ■ inscrire le projet dans l'ouverture de l'établissement à l'international

- assistants de langue
- journée européenne des langues
- fêter la Journée de l'Europe le 9 mai
- appariements...
- échanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants - année 2019-2020

[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=132105](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=132105)



# Une gestion rigoureuse

## ▪ Définir un retroplanning précis

RETRO PLANNING "PROJET ERASMUS +"											
	septembre	octobre	novembre	décembre/ janvier	février	mai/juin	septembre	avant la mobilité en Europe	mobilité en Europe	après la mobilité	fin du projet
<b>Liste des tâches</b>											
Constituer une équipe	■										
Créer le code PIC	■										
Définir le projet et un plan de développement européen		■									
Identifier les partenaires européens et les participants			■								
Ecriture du dossier				■							
Dépôt du dossier de candidature					■						
Résultats						■					
Début du projet							■				
Sélection des participants et liste complémentaire								■			
Préparation linguistique et culturelle								■			
Signature des contrats financier et pédagogique (Kit mobilité)								■			
Mobilité en Europe									■		
Evènement de valorisation										■	
Dessimélation										■	
Bilan pédagogique et financier										■	
Rapport final											■
								communiquer sur le projet en continu			
	démarche qualité en continu										

# Une évaluation en continu

- il s'agit bien de l'évaluation du projet
- en impliquant tous les acteurs de l'équipe
- bilan après chaque activité
- remédiation si nécessaire



# Une stratégie de valorisation

- exigence de l'Europe
- presse locale
- événements en fin de projet
- site établissements scolaires
- eTwinning
- réseaux sociaux...



# KA1 ou KA 2 ?

- ▶ KA1 mobilités
- ▶ KA2 partenariats

# KA1 – Mobilité des individus

## ▪ Deux déclinaisons

▶ mobilité de l'enseignement scolaire

▶ mobilité de l'enseignement et de la formation professionnels

# KA1 – Mobilité de l'enseignement scolaire

## ■ Pour qui ?

Les personnels éducatifs & d'encadrement.

## ■ Pourquoi ?

- ▶ Soutenir les enseignants et les dirigeants à dispenser un **enseignement de haute qualité**, gestion des **réalités complexes** et adoption de **nouvelles méthodes et de nouveaux outils**.

# KA1 – Mobilité de l'enseignement scolaire

- ▶ Remédier aux lacunes en matière d'acquisition **des compétences de base** en mathématiques, sciences et alphabétisme.
- ▶ **Lutter contre le décrochage scolaire** et les problèmes rencontrés par les élèves défavorisés.
- ▶ **Améliorer la qualité de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants**

# KA1 – Mobilité de l'enseignement scolaire

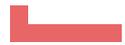
- **public** : enseignants et autres membres du personnel du monde de l'éducation
- **durée du projet** : 1 à 2 ans
- **trois types d'activités pendant la mobilité**
  - sessions de formation à l'étranger
  - observation en situation de travail
  - missions d'enseignement

# KA1 – Mobilité de l'enseignement scolaire

- durée des périodes de mobilité : de 2 jours à 2 mois
- qui peut déposer un projet
  - un établissement scolaire seul
  - un consortium d'au moins trois établissements scolaires dont un coordonnateur
  - un consortium coordonné par un GIP, un rectorat ou une DSDEN avec au minimum deux établissements scolaires
- date du dépôt des projets : février 2020



# KA1 – Mobilité de l'enseignement scolaire



## Exemple pour un primaire, collège ou lycée

- **Présentation** : contexte rural, élèves de milieux défavorisés, problématique de harcèlement
- **Objectifs** : améliorer le climat scolaire, souder l'équipe, mettre en place des actions transversales, dynamique européenne
- **Durée** : 12 mois
- **Activités** : 12 mobilités dans un pays européen (ateliers, sur le thème de l'amélioration du climat scolaire, conférence, stages d'observation)
- **Subvention eu** : 24 480€

# KA1 – Mobilité de l'enseignement scolaire

## Exemple pour un lycée professionnel

- **Présentation** : contexte urbain, 300 élèves, 5 filières tertiaires – ouverture section eu en 2018
- **Objectifs** :
  - améliorer les compétences linguistiques,
  - développer l'esprit d'entreprendre,
  - développer des partenariats pour intégrer une dimension européenne dans les formations...
- **Durée** : 24 mois
- **Activités** : 13 mobilités (3 en stage linguistique en vue DNL, 4 en stage d'observation, 5 stages en entreprises)
- **Subvention eu** : 26 500€

# KA1 – Mobilité de l'enseignement et de la formation professionnels

## ■ Pour qui?

- ▶ Les apprenants
- ▶ Les personnels éducatifs & d'encadrement

## ■ Pourquoi?

- ▶ l'acquisition et l'utilisation des compétences
- ▶ employabilité
- ▶ les compétences linguistiques
- ▶ la citoyenneté européenne
- ▶ la coopération éducative

# KA1 – Mobilité de l'enseignement et de la formation professionnels - apprenants

- **public** : apprenants (hors BTS)
- **durée du projet** : 1 à 2 ans
- **qui peut déposer un projet**
  - un établissement scolaire seul
  - un consortium d'au moins trois établissements scolaires dont un coordonnateur
  - un consortium coordonné par un GIP, un rectorat ou une DSDEN avec au minimum deux établissements scolaires

# KA1 – Mobilité de l'enseignement et de la formation professionnels - apprenants

- **activité** : stage en entreprise en Europe
- **durée de la mobilité** : entre 2 semaines et 12 mois
- **date du dépôt des projets** : février 2020



# KA1 – Mobilité de l'enseignement et de la formation professionnels - personnels

- **public** : personnels des organismes de formation professionnelle (enseignants, formateurs, tuteurs, chefs de travaux, personnels administratifs...)
- **durée du projet** : 1 à 2 ans
- **activités**
  - missions d'enseignement dans un établissement européen
  - périodes de formation (stage, période d'observation) dans une entreprise ou tout autre organisme actif dans le champ de l'éducation et de la formation professionnelles

# KA1 – Mobilité de l'enseignement et de la formation professionnels - personnels

- durée de la période de mobilité : entre 2 jours et 2 mois.
- date du dépôt des projets : février 2020



## **KA2 – Coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques**

- **Partenariat de l'enseignement scolaire**
- **Partenariat de l'enseignement et de la formation professionnels**
- **Echanges scolaires**

## KA2 – Coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques

### Partenariat de l'enseignement scolaire et partenariat de l'enseignement et de la formation professionnels

- Echange de bonnes pratiques
  - renforcer des réseaux
  - partager des idées des pratiques des méthodes
- Innovation
  - résultats novateurs
  - activités intensives de diffusion

## KA2 – Coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques

- **public** : secteur de l'enseignement scolaire ou de la formation professionnels
- **mobilité pour les apprenants** : 5 jours à 12 mois
- **mobilité pour les personnels** : 3 jours à 2 mois
- **objectifs** :
  - échanger des expériences et des pratiques
  - développer des productions pédagogiques innovantes à forte valeur ajoutée
- **participants** : 3 organisations de 3 pays différents minimum
- **date du dépôt des projets** : mars 2020



# KA229 – Echanges scolaires

## AVEC QUI ?

Un ou plusieurs établissements scolaires européens

## POUR QUI ?

Les élèves et le personnel éducatif de l'école au lycée

## POUR FAIRE QUOI ?

Se rencontrer et échanger avec des élèves et des collègues européens

## C'EST QUOI ?

projet autour d'une thématique commune



## COMMENT ?

En se positionnant comme partenaire ou coordonnateur

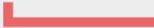
## QUAND ?

Dépôt du dossier de candidature mars 2020

# KA229 – Echanges scolaires

- mission d'enseignement ou de formation de longue durée (2 à 12 mois)
- évènements conjoints de formation du personnel de courte durée (3 jours à 2 mois)
- échanges de groupes d'élèves de courte durée (de 3 jours à 2 mois)
- mobilité d'étude de long terme pour des élèves (de 2 à 12 mois)





# POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE



RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

